

JOURNAL DE LA HAYE.

LE BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Loge Nieuwstraat*,
derrière le *Prinsgracht*, *Noordzijde*
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction française de post.

LE BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Loge Nieuwstraat*,
derrière le *Prinsgracht*, *Noordzijde*
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction française de post.

LA HAYE, 7 Août.
Affaires d'Amérique.

Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre entre les États-Unis et le Mexique ne nous ont rien appris sur le mouvement de l'armée du général Taylor. Nous avons annoncé que le général devait sortir de Matamoras dans les derniers jours de juillet et se mettre en marche sur Monterey, et le président Polk, auquel le congrès mexicain avait donné tous les pouvoirs exécutifs militaires, était descendu du trône présidentiel pour prendre lui-même le commandement de son armée. Nous avons également dit que le ministre de la marine des États-Unis devait à recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle du départ de l'escadre américaine des principaux ports mexicains. Ainsi paraît s'évanouir l'espoir que l'on avait conçu, et que dans son dernier message, le président Polk partageait lui-même le voir s'aplanir le différend entre les deux républiques.

Depuis l'arrangement de la question de l'Orégon, les journaux anglais ont un peu adouci les termes dont ils s'étaient servis jusqu'alors en parlant de ce conflit; mais par contre la presse ministérielle en France se montre inquiète de l'issue de cette guerre inégale. La Presse publie aujourd'hui un long article dans lequel perçe visiblement le mécontentement sur la marche des affaires dans ce pays.

Le Mexique, ne fût-il pas désorganisé et affaibli par la guerre civile, dit la Presse, ne pourrait longtemps opposer une digue aux envahissements des États-Unis. Sa résistance ne fera que donner de nouveaux aliments et de nouveaux prétextes à l'ambition américaine, et plus il ajournera les sacrifices de la paix, plus il sera onéreux pour ses intérêts et pour son honneur. Il y a trois mois, le gouvernement de Washington passait à peine à côté de ses convoitises sur la Californie, aujourd'hui il ne craint pas de proposer comme une éventualité possible, sinon probable, l'annexion immédiate de ce pays tout entier à l'Union américaine. Les choses ne sont pas encore là, nous le croyons; mais les idées y tendent, et c'est déjà, pour la nationalité mexicaine, une menace et un danger.

Malheureusement, ce qui contribue à précipiter la Mexico sur la pente fatale, c'est l'entraine. Ce n'est pas sa force, c'est sa faiblesse qui le pousse à la guerre. De ce dernier point il n'y a presque pas à douter, car les dernières nouvelles du Mexique représentent ce pays comme étant dans un état d'anarchie complète.

Ses provinces mexicaines se sont déclarées indépendantes, savoir: Sonora et Sinaloa (200,000 habitants), Haute-Californie (150,000 habitants), Tamaulipas (800,000 habitants), Jalisco (Capitale Guadalajara), province fertile et riche. Il y a aussi un mouvement à Zacatecas. Jalisco s'est prononcé pour Santa-Anna et un congrès électoral avec exclusion du principe monarchique. Don Jose Yavez était le chef du mouvement. Le gouverneur provisoire est Don Juan Campudo; il a promis sous serment de repousser les Américains.

La Presse va plus loin et prétend que les États-Unis n'accepteraient pas maintenant un traité de paix: ils voudraient offrir demain un traité au gouvernement des États-Unis, conti- nent la Presse, que celui-ci ne l'accepterait probablement pas, car il aurait l'air de trahir qu'après avoir signé la paix avec le président du Mexique, il se hâterait, dès le lendemain, continuer la guerre avec la nation. Aussi les

journaux américains ne voient-ils plus au conflit international d'autre dénouement que celui de la victoire. Quelques-uns, il est vrai, fondent de très-pacifiques espérances sur le retour de Santa-Anna au Mexique; mais la presse des États-Unis, en général, croit comme nous que l'arrêt de la Havane demeurera sourd aux appels de la contre-révolution, et que, dans tous les cas, s'il revient à la présidence, il aimera mieux courir les hasards de la guerre que d'assumer la dangereuse responsabilité d'un traité de cession qui soulèverait contre lui ceux-là même qui le rappellent dans sa patrie.

S'occupant ensuite de la question de la médiation de l'Angleterre, — ce qui, comme on a pu le remarquer dans un article de l'Union, journal officiel du cabinet de Washington, n'est pas une question, car ce journal déclare au nom de M. Polk qu'il n'acceptera la médiation d'aucune puissance, — la Presse ajoute:

«L'audace du gouvernement de Washington s'est accrue de toute la faiblesse de celui de Londres. Aujourd'hui qu'elle est complètement assurée de la tolérance de celui-ci, la démocratie américaine a hardiment jeté le masque, et elle ne fait plus mystère de ses projets de conquête. Par les ordres du président Polk, un régiment d'aventuriers s'est improvisé à New-York, non seulement pour aider à la guerre contre le Mexique, mais même pour préparer la prise de possession et la colonisation de la Californie. Ce régiment, en effet, est tout entier composé d'ouvriers pris dans les diverses industries, et qui se sont engagés à s'établir à demeure dans le pays. En échange de cet engagement, on a promis à chacun d'eux l'abandon de 500 acres de terre. Les navires qui doivent les transporter seront chargés de tous les instruments et de toutes les provisions nécessaires à l'établissement d'une colonie. Le ministre de la marine avait mis un navire de transport, le *Leavington*, à la disposition de ce régiment, qui devait s'embarquer à New-York dans les derniers jours de juillet. En arrivant sur les côtes de l'Océan-Pacifique, ces soldats-colons trouveront probablement le drapeau fédéral déjà installé sur la Californie, car une lettre d'un officier de l'escadre américaine, datée de Mazatlan, 19 mai, annonce que cette escadre venait d'apprendre l'échec éprouvé par le capitaine Thornton, dans les premiers engagements de l'armée du Rio Grande, et que le commandant se disposait à faire voile le lendemain pour s'emparer de Monterey et de San-Francisco, et planter ainsi le drapeau américain dans la Californie. «Nous avons pris à bord, ajoute cette lettre, une grande quantité de pelles, de pioches et de haches, d'où nous inférons que notre commandant a l'intention de démolir les fortifications de ces places qui, probablement, ne nous offriront pas plus de résistance que le commodore Jones n'en a rencontré en s'emparant de Monterey, il y a quelques années.»

Les journaux de Java qui, par le retard du pyroscaphe faisant le service entre Batavia et Singapore, n'étaient pas arrivés par l'*Overland-mail*, viennent de nous parvenir. Nous y trouvons les détails suivants sur la réception faite aux envoyés des princes de l'île de Lombok.

Les envoyés, accompagnés du maître des cérémonies et du régent, ont été introduits dans la salle d'audience et présentés par le résident-assistant Jhr. van Hogendorp et par quatre employés supérieurs de l'administration générale désignés pour cette cérémonie. Le ministre d'état, gouverneur-général, assisté du secrétaire général C. Visser, et entouré de ses aides-de-camp, a reçu les ambassadeurs. Des détachements d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie étaient rangés devant le palais, et au moment où les lettres de créance ont été présentées au gouverneur, il a été tiré un salut de sept coups de canon.

Après que ces lettres de créance eurent été interprétées par le secrétaire de Lannoy, Son Exc. le gouverneur-général fit répondre à ces envoyés qu'il avait reçu avec satisfaction de la part des princes de Lombok des preuves d'une amitié et d'une fidélité dont il n'avait jamais douté; que ces princes devaient avoir la conviction que les traités conclus entre eux et le gou-

vernement néerlandais ne pouvaient leur assurer que secours, protection et amitié; que lui, gouverneur, attachait beaucoup de prix à l'opinion exprimée par ces princes, qu'ils trouvaient juste la guerre entreprise contre Bali; qu'il ne se propose nullement d'être à charge à ses amis et alliés; que pour cette expédition il a compté sur ses propres forces militaires, mais que cependant il lui serait très agréable que ses amis et alliés donnassent publiquement des preuves de leur sympathie en ajoutant à l'expédition quelques bâtiments armés et portant le drapeau de Lombok, afin que les habitants de l'Archipel indien acquiescent de plus en plus la conviction que le gouvernement néerlandais est aussi juste qu'il est puissant.

On se proposait de donner le 29 avril, au palais *Buittensorg*, une fête en l'honneur des envoyés de Lombok, avant qu'ils retournassent auprès de leur souverain.

L'état sanitaire de la population européenne à Amboin s'est amélioré pendant le dernier semestre de l'année dernière. L'épidémie qui dans le district de Salatiga, résidence de Samarang, sur une population d'un peu plus de 1200 âmes avait fait mourir cinquante personnes, et qu'on attribue à une influence atmosphérique, commence à perdre de son intensité.

Dans l'empire du sultan de Sumanap, (île de Madure) une violente épidémie a attaqué parmi les habitants des côtes plus de 4,000 personnes, dont 629 ont succombé à la maladie. Mais heureusement le mal a promptement décliné.

Les nouvelles arrivées de Macassar ont appris que le roi de Boni, Aroe Panjoe, était mort dans le courant de novembre dernier et que Aroe Poegie et sa femme avaient reçu le titre de roi et de reine.

Le Roi, par arrêté du 1^{er} de ce mois, a nommé aux fonctions de juge-suppléant près le tribunal d'arrondissement de La Haye, M^r R. Vaillant, avocat en cette ville.

La vente de café que la Société de Commerce des Pays-Bas fait annuellement en automne, aura lieu le 31 août à Amsterdam, le 3 septembre à Rotterdam et le 7 septembre à Middelburg.

C'est dans la séance d'hier que le gouvernement belge a fait communication à la chambre, du traité de commerce et de navigation conclu le 29 juillet dernier entre les Pays-Bas et la Belgique. Nous reproduirons demain le texte de ce traité.

Un journal hollandais d'hier annonçait la destruction d'une grande partie de la ville de Naples, par suite d'un tremblement de terre. Ce sinistre aurait eu lieu le 29 juillet dernier, et l'on a ressenti des secousses dans le pays de Liège, les provinces rhénanes et une partie de l'Allemagne. Les journaux allemands et français, arrivés aujourd'hui, n'en font aucune mention, à l'exception de l'*Observateur rhénan* qui publie une correspondance de Mayence, dans laquelle nous lisons ce qui suit:

«Le bruit se répand à l'instant qu'un courcier venant de Naples et adressé à la maison de banque Rothschild frères à Francfort, avait apporté l'affligeante nouvelle que la majeure partie de la ville de Naples avait été détruite par un tremblement de terre, le 29 juillet dernier. Le courcier était encore tout terrifié de la nouvelle dont il était porteur. A l'en croire, des rues entières étaient écroulées sous les ruines des maisons écroulées. La plus haute tour de la ville se serait enfoncée dans la terre crevassée en plusieurs endroits.»

L'*Observateur rhénan* ajoute que cette nouvelle mérite confirmation.

EXCERPT DU JOURNAL DE LA HAYE. 8 AOUT 1846.

MADELEINE.

XI.
Maurice put parler longtemps ainsi sans courir le risque d'être in-
compris sur son établi, Maurice tourmentait une pièce de bois
qu'il ne cessait pas d'entendre ce que lui disait sir Edward. Ce même
jour, pendant le dîner et le reste de la soirée, il ne fut question que du ba-
rreau de Madeleine. Par l'élégante simplicité de ses ma-
nières, par la pureté de son langage, par l'élévation naturelle de ses
idées, sir Edward avait gagné les sympathies de la jeune fille, qui ne s'en
rendait pas et félicitait son cousin d'une pareille intimité. Les femmes qui
se trouvaient dans le salon avaient un merveilleux instinct pour mesurer et pour apprécier
la valeur et la sincérité des amitiés qui nous entourent. Ce
n'était pas un homme, qui avait rencontré le gentleman dans l'escalier, ne
pouvait pas en sa bonne mine et refusait de croire que ce fût un Anglais.
Maurice, qui passait la veillée chez Madeleine et qui connaissait
depuis longtemps sir Edward pour avoir fait dans son hôtel plusieurs
séjours d'hébergement, raconta de quelques traits de générosité qui pa-
raissaient vivants l'imagination de la jeune Allemande, tandis qu'Ur-
ville, qui ne cessait pas de s'occuper de son métier, au milieu de ce
bruit de langues, Maurice se restait plus muet. Cependant il souffrait,
comme on le voit, de la même manière qu'il éprouvait. Il souffrait
de la même manière que les plantes aux approches de l'orage, bien que
il ne sentait que le vent qui venait de souffler sur sa tête.
Un jour de ce jour, sir Edward fut appelé à l'entrée chez Madeleine.
Il y vint d'abord, et ses visites devinrent de plus en plus fré-
quentes. Il venait dans la journée, souvent il revenait le soir
et recevait avec une bienveillance et une sympathie, et ne cher-
chant pas à lui faire le charme qu'elle y trouvait. Maurice l'observait
avec une attention particulière, et parfois à l'épée de son œil ja-
nais se déplaçait de son œil sur l'enfant ressentait contre son âme
une secrète admiration qu'il ne s'expliquait pas. Bientôt il crut remarquer
qu'il avait quelque chose de commun avec lui, plus expansif avec l'étranger.
Il avait remarqué que le baronnet ne parlait plus du voyage qu'il avait
fait de faire tous les ans à pareille époque. Un soir, il se hasarda à

le questionner sur son prochain départ; le baronnet répondit qu'il ne
partirait pas, et Maurice crut voir Madeleine le remercier par un sourire.
Ce vague malaise, cette souffrance mystérieuse, finirent par prendre à la
longue un caractère sérieux et alarmant. Maurice recherchait la solitude et
n'avait plus goût au travail; un mal inconnu le brisait et le consumait. Ce
qu'il y avait surtout de bien bizarre en tout ceci, c'est que Madeleine, si
vigilante autrefois et si clairvoyante, ne semblait pas s'apercevoir des nou-
veaux changements qui s'opéraient chez son cousin. On eût dit que Made-
leine n'avait plus d'yeux que pour sir Edward.

Un matin qu'il était assis sur le bord de son lit, triste, abattu, fiévreux,
s'interrogeant avec effroi, Maurice vit entrer le gentleman, plus grave que
d'habitude. Sir Edward alla s'asseoir près de lui et, sans ouvrir la bouche,
se mit à tracer sur le parquet des ronds invisibles avec le bout de sa canne,
de l'autre main un homme qui a quelque chose d'important à dire et qui ne sait
par où commencer, tandis que Maurice l'examinait avec anxiété, comme
s'il eût deviné que l'orage, dont il subissait depuis plus d'un mois les in-
fluences, allait éclater sur sa tête.

— Maurice, dit-il enfin avec cet aimable embarras qui sied si bien à la
richesse lorsqu'elle s'adresse à la pauvreté, j'ai jamais votre sœur avant de la
connaître. En me parlant d'elle, vous m'aviez appris à l'aimer; je me plai-
sais à la confondre avec vous dans un même sentiment d'affection et de
respect. Je l'ai connue, et ce sentiment est bientôt devenu de l'amour.
Pouvait-il en être autrement? C'est vous-même que j'en fais juge; si cette
aimable personne n'était pas votre sœur, auriez-vous pu la voir et ne pas
l'adorer? Nobles enfants, je ne sais rien de votre famille ni de vos desti-
nées; mais je vous ai vu vivre, et cela me suffit. Par la façon dont vous
avez supporté l'infortune, vous avez prouvé que vous êtes dignes de l'opu-
lence; de mon côté, je crois avoir montré que je ne suis pas trop indigne de
de la pauvreté. Maurice, nous sommes amis; voulez-vous que nous soyons
frères?

Plus pâle que la mort, Maurice laissa tomber une main glacée dans celle
du baronnet.

— Sir Edward, répliqua-t-il d'une voix altérée qu'il s'efforça de rendre
calme, les paroles que je viens d'entendre nous honorent également tous
trois, croyez que j'en suis touché profondément, comme je dois l'être; mais
Madeleine, mais ma sœur... sans doute, elle vous aime? vous avez son as-
sentiment? vous avez tout au moins surpris le secret de son âme?

— Non, mon ami, non; je ne sais pas si je suis aimé, répondit modestement
sir Edward, mais je crois fermement à la force d'attraction de l'amour
véritable, et je me dis que peut-être, par une tendresse persévérante, par
un dévouement sans bornes, mon cœur finira par gagner la tendresse du

coeur qu'il a choisi.

— Mais Madeleine, sir Edward, Madeleine sait que vous l'aimez?
— Je ne crois pas qu'elle me voie avec plaisir; cependant ni mes lè-
vres ni mes yeux ne lui ont jamais parlé de mon amour. Avant d'implorer
son assentiment, j'ai cru qu'il était de mon devoir et de ma loyauté de
venir d'abord solliciter le vôtre.

— C'est bien! dit Maurice en tendant à son tour la main à sir Edward.
Je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour savoir ce que vous valez; mon
estime et mon amitié vous sont depuis longtemps acquises. Je consul-
terai Madeleine, et si vos vœux sont agréés par elle, je puis vous pro-
mettre d'avance que rien ne contrariera votre bonheur.

Le baronnet se retira le cœur rempli du plus doux espoir. S'il aimait Ma-
deleine, s'il n'avait pu voir, sans en être épris, tant de candeur et de rai-
son, tant de grâce et de beauté, il aimait aussi Maurice d'une vive affec-
tion, et ce qui souriait surtout à ce poétique esprit, à cette âme généreuse
et tendre, c'était la pensée de venger ces deux jeunes gens des injustices
du sort, en leur restituant, à la face du monde, la position qu'ils avaient
perdue.

Demeuré seul, Maurice s'abîma dans un chaos de pensées si confuses et
de sentiments si contraires, que l'analyste le plus subtil, le psychologue le
plus consommé aurait eu bien de la peine à s'y reconnaître. Après avoir re-
conduit, par un suprême effort, sir Edward jusqu'à la rampe de l'escalier,
il était rentré dans sa chambre et s'était affaissé sur son lit, comme terrassé
par les paroles qu'il avait entendues. Il ne sentit d'abord qu'une horrible
souffrance, sans pouvoir la nommer. Cette tourmente fut suivie d'une es-
pèce d'anéantissement. Le tumulte de ses sens s'était apaisé; peu à peu ses
perceptions se réveillèrent plus nettes et plus lucides. Bientôt son front s'il-
lumina d'une douce lueur, pareille aux premières clartés de l'aube. En ef-
fet, c'était l'aube d'une vie nouvelle. Une flamme céleste brilla dans son
regard, un sourire d'enfant qui s'éveille sur ses lèvres encore pâles
et frémissantes. Il resta longtemps dans une extase. Enfin son sein
ému se gonfla; tout à coup des larmes jaillirent de ses yeux, un cri partit
de sa poitrine, et, comme Lazare ressuscité, il leva ses bras vers le ciel. En
regardant au fond de son cœur, Maurice venait d'apercevoir une fleur nou-
vellement éclosie, il en avait respiré le parfum, et cette fleur, c'était l'amour.
Il aimait! Ah! pour comprendre cette ivresse, il faut l'avoir soi-même é-
prouvée; au déclin d'un précoce automne, il faut avoir senti germer dans
son âme un second printemps, renaître et s'épanouir sous un soleil divin
cette fleur de l'amour qu'on croyait à jamais flétrie!

Cette ivresse fut courte; Maurice en sortit par un brusque mouvement de
colère et de désespoir. Comme un oiseau mortellement atteint dans les

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

Le Handelsblad, en reproduisant la nouvelle de ce désastre, ajoute que plusieurs importantes maisons de commerce d'Amsterdam en relation avec l'Italie n'en ont reçu aucun avis. Il est donc permis de douter encore de la véracité de cette nouvelle.

Le cabinet britannique se trouve débarrassé de la plus grande entrave que les protectionnistes cherchaient à opposer au bill sur les sucres. Mais il y a une autre question qui se présente et qui est plus grave que celle de l'emploi de sucre et de la mélasse dans les distilleries, c'est la question du rhum. C'est là-dessus que les colons se plaignent. Voici ce dont il s'agit :

Le droit payé actuellement à l'importation du rhum colonial est de 9 shillings 4 deniers par gallon. La même quantité de spiritueux anglais ne paie, en Angleterre, que 7 shillings 10 deniers; en Écosse que 3 shillings 8 deniers; en Irlande que 2 shillings 8 deniers. Lord John Russell prétend que cette différence entre les spiritueux anglais et étrangers est plutôt trop faible qu'exorbitante, les derniers éprouvent, avant de payer la taxe, un coulage que les premiers n'éprouvant qu'après. Les planteurs répondent qu'en admettant ce fait comme exact, ce coulage ne peut jamais représenter un shilling par gallon, c'est-à-dire 14 pour cent que le rhum colonial acquitte de plus que le spiritueux anglais. Cette différence établit au profit du distillateur de la métropole un monopole dont souffrent également les colonies et le consommateur.

Reste la question du travail et de l'émigration. Le parti religieux, les abolitionnistes, prétendent que la loi de lord John Russell ruine les colonies anglaises des Indes-Occidentales au profit des colonies espagnoles et du Brésil, qui, au moyen des travailleurs recrutés en Afrique, produisent leurs denrées à des prix contre lesquels il est impossible de lutter. Ils demandent donc que les planteurs anglais soient autorisés à faire des engagements qui les placent dans des conditions de revient moins désavantageuses, c'est-à-dire qu'on leur permette d'organiser chez eux le travail libre, le seul qui soit autorisé.

Lord John Russell leur promet d'engager de nouveaux travailleurs pendant un an, sur tous les points de l'Afrique et de l'Asie où il y aura une autorité anglaise pour contre-signer ces engagements. Cette loi faite pour un an, devra, à chaque session, revenir devant la chambre chargée de la continuer ou de l'abroger. Lord John Russell, quand on lui a fait remarquer ce qu'une telle mesure a d'incomplet, a répondu qu'il craint qu'on n'accuse le gouvernement anglais de reprendre, sous un autre nom et à son profit, la traite à laquelle le Brésil a déclaré officiellement ne pas vouloir se soumettre.

Lors de la convocation du synode général, qui est actuellement réuni à Berlin, plusieurs villes de la Prusse envoyèrent à cette assemblée des adresses, où elles exprimaient un vif sentiment de défiance à l'égard du but que le gouvernement avait assigné aux travaux du synode. Ces défiances impliquaient un mépris de la ligne de conduite suivie par le gouvernement dans la gestion des affaires religieuses, il était à supposer que le roi ne laisserait pas passer, sans y répondre, ces manifestations.

La ville de Breslau était au nombre de celles qui y avaient pris part. Le conseil communal, qui avait proposé et voté l'adresse, a reçu en retour un ordre de cabinet, en date du 22 juin, par lequel S. M. Guillaume IV admoneste sévèrement les municipalités qui se sont permis de transgresser leurs attributions, au point de porter atteinte aux prérogatives de la couronne et d'exprimer des doutes offensants pour la majesté royale. Le roi ajoute que la loyauté des villes en question est seule en état de leur faire obtenir le pardon de cette démarche, dont sans doute elles ignoraient la portée, quand elles y ont eu recours. S. M. termine en prévenant les conseils communaux qu'ils n'aient plus à tenter d'agir de telle façon, s'ils ne veulent éprouver les effets de sa juste sévérité.

Il aimait lorsqu'il n'était plus temps; il arrivait trop tard aux portes de l'Éden; il entrevoyait le bonheur au moment de lui dire un éternel adieu. Sa nature violente se ranima une dernière fois. Il se répandit en imprécations jalouses contre sir Edward, qui lui dérobait sa vie; dans l'épouvante de sa douleur, à peine éparpillé-t-il Madeleine. Il se rappelait l'attitude de sa cousine en ces derniers jours; il la voyait souriant au baronnet, qui la couvait des yeux, et il sentait sa poitrine déchirée par tous les serpents de l'enfer. Il n'avait pas la consolation de se dire qu'il s'abusait peut-être. Lors même qu'il n'eût pas observé ces deux jeunes gens; lors même qu'il n'eût pas suivi d'un œil inquiet le progrès de leur passion mutuelle, le vague malaise d'un cœur qui avait souffert aurait dû l'éclairer déjà; le martyre qu'il endurait à cette heure lui eût encore crié assez haut que Madeleine aimait sir Edward. Il marchait à grands pas dans sa chambre, quand soudain il s'arrêta, honteux de son emportement. Il descendit en lui-même, et il rougit de confusion.

De quoi te plains-tu, misérable? s'écria-t-il en baissant la tête. A peine échappé de la fange où tu as traîné ta jeunesse, tu te plains de n'être pas aimé, tu l'indignes de voir qu'on te préfère un noble cœur, une vertu sans tache, une conscience qui n'a jamais failli! Qu'as-tu fait pour mériter cette tendresse qui te paraît aujourd'hui le bien suprême? Pendant plus de dix ans que tu as eu ce trésor sous la main, qu'as-tu fait pour t'en rendre digne? Tu l'as méconnu, tu l'as dédaigné, tu l'as foulé aux pieds, et maintenant tu te révoltes à la pensée qu'un autre le possède! Pour prix des outrages dont tu l'as abreuvée, il ne te suffit pas que l'adorable créature que Dieu avait placée sous ta garde t'ait retiré du fond de l'abîme, qu'il ait lavé les souillures de ton âme et frisé des sentiers bénis à ses pas. Pour prix des lâches affronts que tu lui as prodigués, pour salaire de ta dureté, de ta conduite infâme, il te semble que ce ne serait pas trop de son amour. Ah! tais-toi, reste dans ton ombre, et remercie le ciel qui te fait la grâce de pouvoir aimer!

Jamais Maurice n'avait pleuré avec tant d'amertume sur les fautes de son passé; jamais, au souvenir de ses égarements, il n'avait répandu des larmes si âpres et si brillantes; jamais le remords des jours mal employés ne l'avait pressé d'une plus vive étreinte. Il mesurait pour la première fois toute l'étendue de sa ruine; son âme venait enfin de s'ouvrir au sentiment du bonheur qu'il avait eu sous la main et qu'il n'avait pas su saisir. A cette heure, se disait-il, si j'avais toujours suivi, comme sir Edward, la ligne inévitable du devoir, je serais sous le toit de mes parents, près de Madeleine qui m'aurait aimé, car je serais resté digne de son amour.

Le véritable amour est humble, résigné, toujours prêt au sacrifice. Que

Le cabinet de Vienne vient d'introduire quelques changements dans le tarif de l'Autriche. A partir du 1^{er} août les fils écrus de lin, chanvre et étoupes, ne paient plus que 2 florins et demi par quintal, les fils blanchis, 5 florins, et les fils teints, 10 florins. Cette réduction est assez forte.

La nouvelle constitution de Berne a été adoptée le 1^{er} août à une immense majorité.

L'empereur Nicolas, qui travaille sur tous les points de son immense empire à l'amélioration du sort des paysans, vient d'entendre à l'Esthonie les mesures qui ont été prises pour la Livonie. La noblesse de la province a été invitée à présenter au gouvernement des propositions pour fixer les rapports entre les nobles et les paysans, qui étaient entièrement à la merci des premiers. L'empereur a fait examiner ce travail, et l'a approuvé par un rescrit adressé à la noblesse esthonienne, tout en déclarant dans ce rescrit que ce qui a été fait n'est qu'un commencement, et qu'il espère que cette noblesse lèsera dans les réformes qui restent à opérer.

Les conversions des paysans protestants de la Livonie à la religion gréco-russe continuent. Le gouvernement vient de faire traduire en allemand, à l'usage de ces paysans, le catéchisme et les prières de la messe, ce qui prouve que le czar n'est pas du tout dans l'intention d'imposer à ces provinces la langue russe; il a déclaré au contraire que le traité conclu par Pierre-le-Grand avec la noblesse des provinces de la Baltique, serait maintenu en ce qui regarde la conservation de la langue du pays.

On écrit de Bruxelles, 6 août.

La commission administrative de l'Alliance vient d'envoyer une circulaire à tous les membres de la société, pour les engager à se réunir en assemblée générale, samedi 8 courant, afin de délibérer sur une proposition tendant à convoquer, pour le mois de novembre prochain, en vertu de l'art. 7 du pacte fédéral du 14 juin dernier, une réunion des délégués des associations libérales d'arrondissement, dans la proportion d'un délégué par 10,000 âmes de population, à l'effet :

- 1^o D'entendre le compte-rendu de MM. les délégués sur l'exécution donnée aux résolutions antérieures du congrès libéral;
- 2^o D'aviser aux mesures à prendre pour assurer le succès des élections prochaines et entre autres d'organiser à cette fin la presse libérale;
- 3^o De créer le budget des voies et moyens et celui des dépenses pour le libéralisme belge;
- 4^o De prendre toutes autres mesures utiles ou nécessaires au triomphe des idées libérales, et sauf au congrès à régler d'avance son ordre du jour; la présente disposition ne devant servir qu'à motiver l'usage que la société de l'Alliance fait du droit de convocation qui lui a été conféré par l'art. 7 de l'acte de confédération préappellé.

Allocution du Pape Pie IX,

DANS LE CONSISTOIRE, SECRET DU 27 JUILLET 1846.

Le pape Pie IX s'est rendu de ses appartements dans la salle du consistoire au Quirinal, et, avant d'entrer, il s'est revêtu du pluvial rouge et de la mitre de toile d'or, suivant ce qui a coutume de se pratiquer pour le premier consistoire qui suit le couronnement. Étant monté au trône, le Saint-Père a adressé au Sacré-Colège les paroles suivantes :

Vénérables frères, En considérant de ce lieu, aujourd'hui, pour la première fois, votre noble assemblée, et au moment de vous adresser la parole, Vénérables Frères, nous sentons se renouveler en notre âme l'émotion dont vous nous avez si fortement agité, lorsque, par les suffrages très-bienveillants de votre ministère, nous avons été élevé à la place du Pontife Grégoire XVI, de glorieuse mémoire. Cette pensée se représente à nous, qu'un grand nombre de cardinaux connus et dans la patrie et au dehors par l'éminence de leur esprit et de leur sagesse, par l'habitude des affaires et par toutes sortes de vertus, pouvaient adoucir les regrets causés par la perte du Pontife que Dieu venait d'appeler à lui, et mériter l'honneur de lui succéder; et vous, cependant, laissant de côté toutes les raisons de la sagesse humaine, et considérant uniquement, dans l'ardeur de votre zèle, l'Église catholique gémissante en sa vuidité, vous n'avez pensé qu'à la consolider et à la secourir, de telle sorte que, par l'union de vos vœux, et non sans une secrète inspiration de la Providence divine, après deux jours à peine de conclave, vous nous avez élu au Souverain Pontificat, bien qu'indigne, sans doute, surtout dans ces temps si pleins de calamités et pour la république chrétienne et pour la république civile. Mais nous savons que Dieu manifeste de temps en temps sa puissance dans les choses les plus faibles.

Il pouvait offrir Maurice à sa cousine? Quoi qu'il pût faire, malgré son courage et sa persévérance, malgré la vogue dont jouissaient ses ouvrages, en supposant que cette vogue fût durable, il ne pourrait jamais lui donner, qu'une existence chétive et bornée. En épousant sir Edward, Madeleine reprendrait dans la société le rang qui lui appartenait et qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Si elle se sentait attirée vers lui par un sentiment d'affection, si faible qu'il fût, Maurice devait-il le contrarier? Son devoir n'était-il pas, au contraire, de l'encourager de toutes ses forces et de tout sacrifier au bonheur de Madeleine? Il n'y avait pas à hésiter: son parti fut pris sur-le-champ.

Triste et silencieux, mais sans humeur, il passa la soirée avec sa cousine, ainsi qu'il en avait l'habitude. Par un de ces contrastes assez fréquents dans toutes les intimités, la jeune Allemande était ce soir-là d'une vive gaieté; Maurice l'observait avec mélancolie, d'un air de résignation souriante. Il ne sollicita pas un mot, il ne chercha pas un regard qui pût ébranler sa résolution. Seulement, près de se retirer, il pria Madeleine de se mettre au piano et de chanter l'Adieu, cette mélodie de Schubert qui l'avait un soir si profondément ému. La jeune fille se prêta de bonne grâce à cette fantaisie. Jamais, en chantant, elle n'avait été si touchante. Lorsqu'elle eut fini, Maurice se leva, prit dans ses mains les mains de sa cousine, les porta respectueusement à ses lèvres, puis sortit pour décharger son cœur du fardeau qui l'oppressait.

— Vous êtes triste, monsieur Maurice? Mon jeune maître, qu'avez-vous? dit Ursule en l'arrêtant dans l'antichambre.

— Ce n'est rien, ma bonne Ursule, répondit Maurice en se contenant. Tu sais que depuis quelque temps mes tristesses ne sont pas sérieuses. Tiens, par exemple, embrasse-moi; je suis sûr que cela me fera du bien.

Ursule s'avança au cou de son frère de lait, qui la pressa dans ses bras. Une fois seul, Maurice ne se contenta plus; il laissa son désespoir s'exhaler en sanglots, se répandre en ruisseaux de larmes. Ce fut le dernier tribut qu'il paya à la faiblesse humaine. Le lendemain, levé au point du jour, il se pencha sur son établi, et là, pour que rien ne manquât à l'immolation de ses espérances, étouffant les cris de son âme, refoulant l'amour dans son sein, il écrivit d'une main ferme :

« Madeleine, j'ai tenu ma promesse. Vous m'avez prié de demeurer deux ans auprès de vous. Le terme marqué par vous-même est expiré depuis plusieurs mois. Vous m'avez demandé deux ans d'abnégation et de dévouement, et c'est vous qui avez pris mon rôle. Vous avez fait pour moi bien plus que je n'ai fait pour vous. En me faisant connaître le prix du travail, la grandeur et la sainteté du devoir, vous avez presque effacé en moi la trace de mes égarements. Quel que soit l'avenir que Dieu me réserve, je n'aurai pour vous

du monde, afin que les hommes ne s'attribuent rien et ne rendent qu'à Dieu la gloire et l'honneur qui lui sont dus; c'est pourquoi, vénérables et honorables desseins sur nous, nous rendons et rendrons toujours grâces d'abord, et comme il est juste, au Dieu tout-puissant qui nous a élevés, qui nous a fait d'une si grande dignité. Nous vous témoignons avec une gratitude à vous qui, interprètes et ministres de la volonté divine, avez par un jugement si honorable, bien qu'immérité, de notre humilité.

Aussi n'aurons-nous jamais rien de plus à cœur que de vous montrer de manière effective l'ardeur particulière de notre bienveillance à votre égard, ne laissant échapper aucune occasion de maintenir et de protéger les droits de la dignité de votre ordre, et de vous être agréable autant qu'il sera en nous. Quant à vous, nous attendons avec confiance de votre affection que vous assisterez assidûment notre faiblesse de vos conseils, de votre appui, de votre zèle, afin qu'aucune affaire sacrée ou profane ne souffre aucun déchet de la suite de notre élévation. Nous devons travailler dans une intime union à procurer le bien et la gloire de l'Église, notre commune mère, à maintenir, avec courage ferme et persévérant, la dignité du siège apostolique, enfin, à assurer de tous nos soins, la tranquillité et la concorde mutuelle du troupeau confié à nous, afin qu'avec la bénédiction de Dieu il s'augmente et croisse de jour en jour en mérite et en nombre.

Continuez donc, comme vous avez commencé, à bien mériter de nous, et demandons ensemble à Dieu, par des prières continuelles: que, choisis par nous, nous marchions sur ses traces, et qu'après avoir imploré le secours de la bienheureuse Vierge Marie, avec l'aide des saints apôtres Pierre et Paul, nous obtenions, par les plus ferventes prières, de Jésus, suprême auteur de la religion et de notre apostolat, la grâce d'un regard favorable jeté sur nous de la montagne sainte de Sion et qu'il ait pour agréables ces transports d'allégresse d'un peuple dévoué à sa gloire, afin de rendre salutaires et heureux tous les actes et tous nos efforts pour l'Église universelle confiée à nos soins et au peuple soumis à notre puissance.

A ces sentiments de bonté, exprimés par Sa Sainteté, S. Em. le cardinal Macchi, sous-doyen du Sacré-Colège, a répondu en son nom et au nom de ses éminents collègues.

Puis le Souverain-Pontife a proposé les églises suivantes: Les églises épiscopales unies de Recanati et de Loreto, pour Mgr. François Brigante Colonna, transféré de l'église archiepiscopale de Damas en partie infidelium.

L'église archiepiscopale de Premislaw, en Gallicie, pour Mgr. François Xavier Wierzechycki, prêtre du diocèse de Tarnow, chanoine de l'église métropolitaine de Leopold, du Rit Latin.

L'église épiscopale de Porto-Rico, dans les Indes-Occidentales, pour M. P. F. François de la Puente, prêtre du diocèse de Léon, profès de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Le monastère NELLUS, de la B. V. Marie d'Einsiedlen, dans le diocèse de Coire, pour le R. P. dom Henri Schmidt, prêtre du diocèse de Bâle, moine de l'Ordre de Saint-Benoît, confirmé dans son titre d'abbé dudit monastère. Enfin, Sa Sainteté a fait, suivant l'usage, la profession de foi, et juré d'observer les constitutions apostoliques.

Rome, 25 juillet.

Chaque jour on reçoit ici, des provinces, des détails sur l'accueil qui a été fait à la nouvelle de l'amnistie, ce sont partout des démonstrations de la plus vive allégresse. A Bologne, on a chanté un hymne d'actions de grâces, composé par le célèbre maestro Rossini; la ville a été illuminée et une députation a été chargée de porter au Saint-Père les remerciements des habitants. Des députations du même genre ont été envoyées de Perugia, d'Ancône, de Forli et de plusieurs autres villes des légations. A Foligno, la joie publique a été troublée par un incident qui heureusement n'a pas eu de suite grave; des cocardes tricolores ont été trouvées dans les rues. Les citoyens ont arrêté et même les auteurs de cette provocation révolutionnaire. Il paraît que c'étaient des employés subalternes de l'administration. A Rome on a trouvé également dans les rues quelques-uns de ces insignes séditieux. Le pape en ayant été informé, a dit: « Eh bien! puisque les gens qui avaient ces cocardes les jettent dans les rues, c'est une preuve qu'ils n'en ont plus besoin. Plusieurs prêtres, connus pour avoir donné des cocardes, ont été expiés par la perte des emplois qu'ils occupaient. Quant au pape veut accorder aux propriétaires une diminution d'impôts sur leurs maisons, afin de faire baisser d'autant le prix des loyers, qui sont excessifs.

La nomination du cardinal Gizzi à la charge de secrétaire d'état a enfin eu lieu. On assure que plusieurs mesures de progrès se préparent: on parle entre autres choses du renvoi des Suisses.

La question des droits sur le tabac en Angleterre

A la chambre des communes, séance du 4 août, le docteur Bowring a fait une motion au sujet de la législation actuelle sur les tabacs. Voici comment s'est exprimé M. Bowring :

Je regrette d'être forcé par le sentiment de mon devoir de porter de nouveau l'attention de la chambre sur cette partie de notre législation douanière qui concerne l'importation des tabacs dans le royaume-uni. Il y a peu de temps j'ai saisi une

qu'un sentiment d'éternelle reconnaissance et des paroles de bénédiction, mais je ne veux pas, je ne dois pas accepter plus longtemps le sacrifice auquel vous vous êtes résigné avec tant de courage. Ce serait de ma part un égoïsme grossier que je ne me pardonnerais jamais. Ce n'est plus moi qui s'agit maintenant, c'est de vous et de votre bonheur. Sir Edward vous aime; il est digne de votre amour. Il vous assure le rang que vous méritez. Il a pour moi, j'en suis sûr, une affection sincère; il se charge d'acquiescer ma dette envers vous. Adieu donc, je pars. Soyez sans inquiétude sur ma destinée. En quelque lieu que je me trouve, mon travail, vous le savez, peut suffire à tous mes besoins. Ne craignez pas que je retombe dans la misère profonde d'où vous m'avez tiré; une étoile mystérieuse me guide toujours dans la voie que vous m'avez ouverte. Si mes forces faiblissent, si le dégoût vient à me ressaisir, il me suffira, pour me relever, de regarder le fond de mon cœur: j'y trouverai votre image. Je vais revoir le château de mes pères, c'est une légitime réparation que je dois à la mémoire du chevalier; venez me montrer par et régné à ces lieux qui m'ont vu fier et dégrisé. Mon père est mortelin de moi, sans presser ma main de sa main défaillante; ce pieux pèlerinage achèvera d'apaiser le trouble de ma conscience. En j'ai d'un pas ferme partout où Dieu me conduira. Adieu encore une fois; adieu; soyez heureuse, et, tandis que je bénirai le souvenir des jours que nous avons passés ensemble, puisse ce souvenir ne vous être pas trop pénible.

« Votre frère,
MAURICE. »

Il plia cette lettre, traça sur l'enveloppe le doux nom qui devenait pour lui mais remplir toute sa vie, et la mit en évidence sur le marbre de la table de son bureau. En cet instant, il aperçut Maurice et sa femme qui travaillaient devant le berceau de leurs enfants; il les salua d'un geste affectueux et se leva, pendant quelques minutes, contemplant d'un œil d'envie le bonheur de ce petit ménage, il s'occupa des préparatifs de son départ. C'est l'affaire d'un quart d'heure au plus. Quant tout fut prêt, il se leva de sa blouse sa ceinture de cuir, mit sur son dos le sac militaire qui contenait tout sa fortune, saisit d'une main résolue le bâton de voyageur et vint, puis, après avoir prononcé un regard attendri autour de cette pauvre chambre où il était entré endurci par l'égoïsme, flétri par l'oisiveté, et enfiévré par la débauche, il en sortit régénéré par le travail, rassuré par l'amour, sanctifié par le sacrifice.

Tant qu'il fut dans Paris, sa tristesse demeura mêlée d'une certaine irritation. Il sentit chanceler en lui la résignation généreuse qui l'avait poussé à quitter Madeleine. Il semblait qu'il eût dans l'atmosphère de la grande ville comme un reste des funestes influences qu'il avait respirées autrefois. Une fois hors de Paris, quand il sentit sa poitrine se rafraîchir dans l'air vivifiant de la campagne, en face de la nature, sa conscience s'apaisa, son cœur s'amollit, et il se laissa dominer tout entier par

cas qui se présentait, de démontrer par ce que je considérais comme des faits et des chiffres importants et par des données statistiques importantes, les fâcheux résultats des droits sur les tabacs. Précédemment j'avais fait remarquer l'immense augmentation du nombre des saisies opérées en Angleterre par suite des effets dévastateurs des pernicieux droits sur cet article.

J'insistais particulièrement sur les maux et sur les cruautés sans nombre provenant de la même source funeste. Je prie l'honorable baronnet ministre de l'intérieur, de regarder autour de lui et de considérer la situation de la législation sur cette matière. Qu'il sache pourquoi un nombre si effrayant de contrevenants ont été traînés devant les tribunaux, entassés dans les prisons, frappés de fortes amendes, de fortes condamnations pour frais de procédure, et occasionnant au trésor public de grands frais pour l'exécution des condamnations encourues par les fraudeurs. Je n'ai jamais pensé et je ne pense pas encore aujourd'hui que le tabac, objet de luxe et non de première nécessité, ne soit une matière éminemment imposable. J'admets très-volontiers que toute partie du revenu public perçue sur cette denrée, sera bien et justement perçue, mais c'est au gouvernement et non au consommateur à y veiller. Il ne faut pas que le gouvernement se mette dans la nécessité de devoir reconnaître la nécessité de la fraude comme un correctif utile ou nécessaire.

La preuve, puisée dans l'immense développement qu'a pris la contrebande, est sans réplique. On admet ouvertement que les négociants en tabacs les plus probes et les plus honnêtes, sont obligés de faire la fraude. Le nombre des saisies est hors de toute proportion avec les quantités introduites par cette voie illicite. Des milliers de petites boutiques ne sont alimentées que par la fraude. En 1843, le nombre des condamnations a été de 35, l'année suivante de 47, et l'année dernière de 69, ce qui présente une augmentation de cent pour cent. Viennent ensuite les poursuites pour falsifications; elles ont été en 1843 au nombre de 18, l'année suivante de 43 et l'année suivante de 52. Et cette marche progressive de la démoralisation n'est pas arrivée à son terme. Resterons-nous toujours aveugles, toujours sourds en présence de pareils résultats? Et remarquez que ces lois atteignent des personnes parfaitement innocentes.

Je sais que des personnes très-respectables et d'une réputation sans tache de Norwich, ont acheté un boucaut de tabac, stipulant un prix pour une qualité particulière, au su de l'administration de l'accise. Le boucaut fut reçu, le sceau fut brisé, le boucaut ouvert et on reconnut que le tabac était d'une qualité mélangée. L'affaire fut portée devant la cour, et le magistrat a déclaré que la possession légale ne pouvait donner lieu à aucune demande d'indemnité de la part des acheteurs; mais cette décision a été révoquée et les acheteurs ont été condamnés à une amende de 50 livres. De tels procédés sont évidemment beaucoup trop sévères. Les lois d'accise ne font aucune différence entre l'innocent et le coupable, et il est nécessaire que la chambre même ait un pareil système.

L'honorable baronnet, qui était naguère à la tête du ministère, a dit que le devoir du gouvernement serait d'extirper jusque dans ses racines le commerce de la fraude, et de substituer à un commerce illégal un commerce loyal et honorable. Je partage cette opinion, et je pense qu'on doit en faire l'application à la législation sur les tabacs. Je termine en faisant cette motion que la législation actuelle sur les tabacs exige une révision du parlement, et la réduction des droits.

Cette motion a été appuyée. Le chancelier de l'échiquier, répondant à M. Bowring, dit que dans l'état actuel des revenus, il n'est pas préparé à appuyer cette motion au nom du gouvernement. Néanmoins, il peut donner l'assurance que cette question fera l'objet de l'attention sérieuse du gouvernement.

Nouvelles de France.

Voici le résultat des élections en France connues avant-hier après-midi à Paris. Le parti conservateur compte cinq membres élus. L'opposition en compte trois; cinq conservateurs et deux députés de l'opposition n'ont pas été réélus. Au total 448 nominations sont maintenant connues. Reste à connaître les nominations dans onze collèges et dans les quatre

sentiment unique, son amour pour Madeleine. Au temps de sa vie orageuse, qu'il prenait follement pour une vie passionnée, chaque fois qu'un de ses desirs était contrarié ou ne pouvait s'assouvir qu'après une lutte acharnée, la résistance éveillait en lui le dépit ou la haine. Il ne comprenait pas l'amour sans la possession; il eût souri de pitié si on lui eût dit que le cœur peut battre dans l'amour un bonheur indépendant de l'objet aimé. Maintenant, seul avec lui-même, il entrevoyait la grandeur et la sainteté d'un sentiment qu'il n'avait jamais connu, dont il n'avait jamais embrassé jusqu'à l'image grossière. Il s'éloignait de Madeleine; son cœur saignait à cette séparation, et cependant il savourait sa douleur avec délices. Dans son isolement volontaire, dans l'exil auquel il se résignait, il ressentait une joie plus vive et plus profonde que dans l'ivresse de ses passions satisfaites. Il n'était plus lui-même, il se sentait plus digne d'amour, et la conscience de son sacrifice lui inspirait un légitime orgueil. Il n'était pas aimé, mais il s'applaudissait du sacrifice qu'il venait de faire à la femme qu'il aimait, et il trouvait dans le sacrifice même une joie qu'il n'était au pouvoir de personne de lui dérober. Dans son pèlerinage à Valtravers, il n'était plus guidé seulement par le désir de s'acquitter envers la mémoire de son père; il voulait aussi revoir les lieux où il avait rencontré pour la première fois Madeleine, et bénir l'empreinte de ses pas. Il voulait respirer l'air qu'elle avait embaumé de sa présence, parcourir les sentiers où il avait entendu sa parole; c'était pour lui une forme dernière et suprême de la reconnaissance.

Il marchait tête haute, aspirant l'air à pleins poulmons. Le sentiment de la grandeur de la nature, assoupi depuis longtemps dans son cœur, se réveillait enfin. On touchait aux derniers jours de mai; le soleil souriait à la terre. Toutes les ondulations des coteaux, tous les caprices du ciel, tous les accidents du paysage, étaient pour Maurice une source de joies inattendues. A voir son air enchanté, on eût dit qu'il assistait pour la première fois aux merveilles de la création. Les fatigues austères de ce voyage n'avaient plus de douceur pour lui que toutes les promenades oisives faites naguère dans le fond d'une calèche indolente, au galop des chevaux. Les hautes dunes du soir dans les hotelleries, les départs à Faubourg-Montmartre, les centres à la table commune, les saluts échangés sur la route, les causeries avec les enfants sur le banc de pierre devant la porte, étaient pour lui autant d'épisodes poétiques qui renouelaient à chaque instant l'intérêt de son pèlerinage, tout en lui préparant à la pratique de l'égalité.

Une dernière révolution morale devait couronner toutes les autres. Madeleine avait réussi à ranimer le sentiment religieux dans le cœur de Maurice; mais elle l'avait toujours suppléé vainement de recourir à la prière.

collèges où il y a eu des élections doubles; ensuite les deux collèges de la Corse qui sont convoqués pour le 8 de ce mois.

Sur le total des nominations, deux cent soixante quatorze appartiennent au parti conservateur, et cent soixante douze à l'opposition. Sur le total des élections nouvelles et les doubles élections, 77 appartiennent au parti conservateur, et trente à l'opposition.

Après la proclamation du scrutin de l'arrondissement de Lisieux, qui, on sait, a nommé député M. le ministre des affaires étrangères à l'unanimité moins quelques voix, M. Guizot a prononcé devant les électeurs le discours suivant :

« Messieurs,

Après ce qui s'est passé depuis seize ans entre vous et moi, après ce qui s'est passé dimanche dernier sous les fenêtres de cette salle, je pourrais me faire aujourd'hui. Vous connaissez mes sentiments comme je connais les vôtres. J'ai éprouvé toute votre bienveillance, toute votre amitié. Vous savez, j'espère, toute ma reconnaissance, tout mon dévouement. Au point où notre intimité est parvenue, des paroles de plus ne sont pas nécessaires. Je cède pourtant au désir de vous dire combien je suis touché, pénétré, heureux de cette nouvelle, et je crois, en vérité, pouvoir me servir de ce terme, de cette presque unanime approbation que vous donnez en ce moment à la politique que je soutiens.

Ceci n'est pas seulement, Messieurs, une profonde satisfaction pour moi; c'est de la force, c'est de l'avenir pour cette politique qui est la vôtre comme la mienne. Vous le savez comme moi, vous le savez par votre expérience de vos propres affaires, car cela est aussi vrai pour les affaires domestiques et locales que pour les affaires publiques, l'esprit de suite, la persévérance, le temps sont les conditions indispensables de la bonne conduite et du succès; et ces conditions sont encore plus indispensables, s'il se peut, dans un gouvernement libre que dans tout autre, car elles y sont plus difficiles à obtenir. Grâce à vous, Messieurs, grâce à votre adhésion si ferme, si constante, si soutenue, le temps n'a pas manqué à la politique conservatrice; et elle n'a pu être pratiquée avec suite et persévérance; aussi a-t-elle atteint les résultats qu'elle poursuivait et que vous lui demandiez. Elle a définitivement rétabli l'ordre; elle a définitivement assuré la paix. L'ordre au dedans, la paix au dehors: ces deux bases, Messieurs, de toute société régulière et libre, ces deux sources de sa force comme de sa prospérité.

C'est beaucoup sans doute de me servir de ce mot *définitivement*. Cependant je crois pouvoir me permettre cette témérité, je crois pouvoir dire que l'ordre et la paix sont maintenant hors de page. Pour les maintenir, Messieurs, la politique conservatrice aura encore besoin de beaucoup de vigilance. Vous le voyez, et vous en êtes, j'en suis sûr, aussi profondément, aussi douloureusement affligés que moi, au milieu de notre société si tranquille, si prospère, il y a encore çà et là, ignorés, obscurs, cachés on ne sait où, des hommes tourmentés par ces folies perverses qui deviennent en un instant des crimes, et qui semblent errer sans cesse autour de nous pour découvrir l'occasion et le moment de nous frapper. Car le roi, Messieurs, c'est nous; la personne du roi, c'est le repos et l'honneur de la France. Le roi donne à la France sa vie si active, si dévouée, si laborieuse, et lorsque, par quelque tentative horriblement imprévue, cette grande vie paraît menacée, la France entière se sent en péril.

Il nous appartient à tous, Messieurs, il appartient à l'indignation du public comme à la vigilance des magistrats, de repousser, de prévenir ces actes odieux, car l'explosion de la conscience nationale est une garantie et un boulevard aussi bien que la justice des lois. Espérons, Messieurs, qu'en durant, qu'en s'affermissant, la politique conservatrice parviendra à étouffer ces derniers et subalternes foyers de crime et d'anarchie. C'est un but qui doit être, qui est sans cesse présent à notre pensée à tous. La protection persévérante de Dieu nous donnera le temps de l'atteindre.

L'ordre et la paix une fois bien assurés, la politique conservatrice, en veillant toujours assidûment à leur maintien, pourra, devra se livrer à d'autres soins, à d'autres œuvres. Un gouvernement bien assis a deux grands devoirs. Il doit, avant tout, faire face aux affaires; quotidiennes de la société, aux incidents, aux événements qui surviennent dans sa vie, sans aller au-devant de ces événements, sans chercher des affaires; c'est bien assez de suffire à celles que la Providence nous envoie et de les conduire sagement. Ce devoir rempli, le gouvernement doit aussi s'appliquer à développer dans la société tous les germes de prospérité, de perfectionnement, de grandeur. Développement tranquille et régulier, qui ne doit point procéder par secousses, ni poursuivre des chimères, mais qui doit s'adresser à toutes les forces saines que possède la société, et lui faire faire chaque jour un pas dans la carrière de ses espérances légitimes.

« C'est là, sans nul doute, pour la politique conservatrice un devoir impérieux, sacré, et c'est là aussi, soyez-en sûrs, Messieurs, un but que cette politique seule peut atteindre. Toutes les politiques vous promettent le progrès; la politique conservatrice seule vous le donnera, comme elle a seule pu réussir à vous donner l'ordre et la paix. Que votre persévérante adhésion l'accompagne et la soutienne. Messieurs, dans la carrière qui va s'ouvrir devant elle, si elle obtient, dans tout le pays comme au milieu de vous, le suffrage public. Dans la part de concours qui pourra m'être assignée à cette grande tâche, tout mon vœu, tout mon effort sera de continuer à mériter la confiance que vous m'avez jusqu'ici accordée, et qui fut ma force en même temps que mon honneur. »

Des scènes de violences, des excès inouïs ont eu lieu à Cosnes (France). M. Delangle, candidat conservateur élu, a failli être victime de la rage des patriotes indépendants et vertueux. Il lui a fallu chercher un refuge contre le danger qui le menaçait. Le *National* est plein d'enthousiasme; il n'a pas assez d'éloges pour la conduite héroïque des électeurs patriotes de Cosnes, et il présente comme un acte de lâcheté la retraite forcée de M. Delangle.

Elle était là, déjà belle et charmante, comme un avertissement céleste, comme l'image du bonheur que tu allais laisser derrière toi. Que ne l'as-tu prise par la main et que ne l'as-tu revenue sur tes pas!

Le jour baissait. Accablé par ses émotions, Maurice s'était laissé tomber sur l'herbe. Il se leva et se dirigea vers le château. Comme il ignorait quels hôtes l'habitaient, peu curieux, on le comprend, de les voir et de les connaître, il voulait seulement, à travers les barreaux de la grille, plonger un pieux regard dans le parc, il voulait dire un dernier adieu à l'Eden où il était à jamais exilé.

Il longea le mur de clôture jusqu'à la grille, et demeura longtemps le front collé contre les barreaux. Machinalement il ouvrit la porte; poussé par son cœur, il entra. Le parc était désert, les ombres du soir commençaient à descendre. Maurice n'entendait que le murmure du vent dans les feuilles, quelques cris d'oiseaux qui se blottissaient dans leurs nids, le bruit du sable qui craint sous ses pieds. Rasant les massifs de verdure, il s'avangait d'un pas furtif. Au tournant de l'allée, près de découvrir la façade, il s'arrêta, retint son haleine, et pressa sa poitrine à deux mains, comme pour l'empêcher d'éclater. Enfin il regarda... Devait-il en croire ses yeux? N'était-ce pas un rêve, un mirage, une hallucination de son cerveau surexcité? Il voulut crier; sa voix expira sur ses lèvres. Le bâton qu'il tenait échappa de ses doigts, ses jambes fléchirent, et, pour ne pas tomber, il fut obligé de s'appuyer contre un arbre. Là, à vingt pas, devant lui, assis sur le perron, éclairés par les dernières lueurs du soleil, tandis que deux enfants bien cotés de Maurice se roulaient sur la pelouse, Madeleine, sir Edward, Pierre Marceau, sa femme, conversaient familièrement. Tout à coup Madeleine se leva, et Maurice la vit s'avancer vers lui en souriant, aussi sereine, aussi calme, que s'il se fût agi de la chose du monde la plus simple et la plus naturelle.

— Mon ami, nous vous attendions, lui dit-elle.

Et, saisissant le bras de son cousin, la jeune fille l'entraîna doucement vers le baronnet, Thérèse et Marceau, qui, de leur côté, venaient tous trois à sa rencontre. Ils serrèrent ses mains en silence; pas un mot ne fut prononcé. Tous les cœurs étaient émus; toutes les bouches étaient muettes.

— O mes amis, dit enfin Maurice d'une voix tremblante, s'arrêtant au pied du perron et promenant autour de lui ses regards éperdus; ô mes amis, que s'est-il passé? que se passe-t-il? Parlez, répondez-moi. Ai-je rêvé la douleur et le désespoir, ou bien rêvé-je à présent le bonheur?

Les visages qui l'entouraient ne répondirent que par un affectueux sourire. Soutenu par Madeleine, il monta les degrés du perron. Déjà tous les serviteurs étaient réunis dans la salle d'entrée. Maurice les reconnaissait tous; tous l'avaient vu naître ou grandir.

— On lit dans le *Courrier de Nantes* du 2 août :

Nous apprenons que des troubles graves ont éclaté à Châteaubriant à l'occasion des élections. Les détails nous manquent; seulement nous pouvons annoncer qu'un détachement de 200 hommes est parti de Nantes ce matin pour Châteaubriant. Une lutte entre les deux camps électoraux s'est engagée immédiatement après le scrutin et a pris un caractère des plus déplorable. La gendarmerie, qui était la seule force dont pût disposer l'administration a été impuissante à rétablir le bon ordre. On assure que M. Lahaie-Jousselin a été obligé de quitter le théâtre des élections et de se retirer à Nantes.

Quelques troubles ont eu lieu aussi à Toulouse, à Montpellier et à Perpignan, à l'occasion des élections; mais ces mouvements, sans importance, ont été bientôt réprimés. Voici, dit le *Messageur*, les détails que nous recevons à ce sujet :

« Dimanche soir, quelques rassemblements ont eu lieu à Toulouse. On a crié : *Vive Henri V!* dans la cour de la maison où loge M. de Genoude. Quelques arrestations ont été opérées sur-le-champ. Cette espèce de démonstration n'a pas eu d'autres suites. »

Dimanche, pendant le dépouillement du scrutin, des rassemblements se sont formés à Montpellier, aux cris de : *Vive Larcy!* *A bas les Cettois!* Les perturbateurs menaçaient d'enlever le scrutin pendant le trajet de la deuxième section à la première. Le bureau a dû être escorté par la force armée. Des électeurs constitutionnels ont été sifflés, injuriés et renversés à la sortie de la salle. Quelques pierres ont été lancées à la garde, mais une charge au pas de course a dispersé sans coup férir les assaillants.

A sept heures et demie du soir, les perturbateurs sont venus crier devant la préfecture : *A bas Reynaud!* *A bas le préfet!* Un individu qui était à leur tête a été arrêté. Le reste de la soirée et la nuit se sont passés sans nouveaux troubles.

Le 2 août, il y a eu quelque agitation à Perpignan; elle a recommencé le lendemain. Les troupes ont pris les armes. Les rassemblements ont aussitôt été dispersés; tout est rentré dans l'ordre.

Le même jour, des électeurs constitutionnels ont été insultés à Vinca. L'autorité du procureur du roi de Prades a été méconnue. Un bataillon d'infanterie et un détachement de chasseurs à cheval ont été envoyés immédiatement à Vinca.

Le régicide Joseph Henry continue d'être détenu au secret, à la conciergerie. Il ne sera transféré à la prison spéciale de la cour des pairs que lorsque la commission d'instruction, qui est la même que pour le procès de Lecomte, commencera régulièrement des opérations. Jusque-là, c'est à M. le juge d'instruction de Saint-Didier que sont confiés les soins des enquêtes préliminaires. C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que l'on n'avait pu savoir où Joseph Henry s'était procuré les pistolets dont il s'est servi. Dès son premier interrogatoire, il avait déclaré, et il n'a pas varié sur ce point, qu'il avait acheté cette paire de pistolets chez un marchand fournisseur du quai de la Mégisserie, dont il indiquait l'adresse, en ajoutant qu'il les avait payés 25 fr. et que l'on trouverait sur ses livres la mention de cette dépense qui pouvait remonter à six semaines.

Il n'est qu'un seul point sur lequel il ait refusé de s'expliquer d'une manière catégorique : c'est celui de savoir la nature précise du projectile qui lui a servi à charger ses pistolets. Dans ses premières déclarations il avait dit s'être servi de lingots ou de chevrotines; on lui demanda où il se les était procurés; il répondit qu'il les avait faites lui-même; on voulut savoir alors en quel métal elles étaient, mais sur ce point il refusa de s'expliquer, disant que selon toute probabilité on les retrouverait, et que lorsqu'elles lui seraient représentées il ne ferait aucune difficulté de les reconnaître, mais que jusque-là il ne croyait pas utile d'entrer dans des détails qui ne serviraient qu'à multiplier les épreuves de comparaisons et peut-être même des expériences sans objet sur la portée plus ou moins grande de telle ou telle nature de projectile.

Depuis lors on n'a pu obtenir de Joseph Henry aucune explication plus précise. En présence de ce refus de faire une réponse explicite sur un point capital du procès, mis dont il ne paraît pas comprendre l'importance, il semble que l'on se trouve, même involontairement, porté à se demander même les armes de ce monarque étaient sérieusement chargées. Joseph Henry conserve du reste dans son étroite captivité un calme et une impénétrabilité qui ne se démentent pas un seul instant. Il cause une partie du jour avec ses gardiens, paraît attendre avec impatience l'heure de ses repas, qu'il prolonge avec une sorte de sensualité, et son sommeil est tellement profond qu'il n'a pu être interrompu dans la nuit de samedi à dimanche par le bruyant orage qui a éclaté sur Paris.

Nouvelles de Grèce.

Dans la séance du 14 a été ouverte la discussion du budget de l'année courante. On a commencé par le budget des recettes. Les premiers chapitres ont été adoptés pour ainsi dire sans discussion, excepté celui concernant le revenu de l'impôt 3 p. c. sur les dotations nationales. Bien que les droits du trésor s'élevassent à près de 100,000 drachmes, le ministère n'avait porté les recettes probables de ce chapitre qu'à environ 40,000 drachmes. Plusieurs membres demandèrent que ce chiffre fût augmen-

té et porté à celui des droits réels du trésor. M. le ministre des finances prit la parole pour expliquer le chiffre de 40,000 dr. porté au budget. On se souvient, dit-il, des reproches adressés aux administrations précédentes au sujet de leurs estimations que les recettes effectuées dans le courant de l'exercice n'atteignirent jamais. Vouloir éviter à l'administration actuelle l'accusation d'exagérer sciemment le chiffre des recettes, et considérant que dans les trois dernières années les recettes du chapitre en question ne s'élevèrent jamais à plus de 33 ou 40,000 dr. il n'avait porté qu'à cette somme ses évaluations, attendu que les circonstances n'ont point changé depuis lors. Au reste, ajouta-t-il, la chambre peut, si elle le juge convenable, porter ce chiffre à 100,000 drachmes, le ministre tient seulement à faire constater que son évaluation a été basée sur les probabilités et sur l'expérience du passé. Après une courte discussion, la chambre adopta, à la majorité de 43 voix contre 39, que ledit revenu figurerait au budget des recettes pour 100,000 dr. environ, chiffre qu'atteignent les droits du trésor.

Dans les séances du 15 et du 16 ont été discutés et adoptés sans discussion, pour ainsi dire, tous les autres articles de la loi des recettes.

Dans la séance du 16, la chambre, sur la proposition d'un de ses membres, a adopté qu'une médaille serait décernée, à titre de récompense nationale, à tous les membres de l'assemblée nationale le 3 septembre.

Dans la séance du 17, la chambre a discuté et adopté un projet de loi réglant la faculté accordée par la loi aux plaideurs de se faire représenter par fondés de pouvoirs devant les tribunaux de justice de paix.

Dans la séance du 18, la chambre a commencé la discussion du budget des dépenses du ministère des affaires étrangères.

VARIÉTÉS.

CAYETANO LE CONTREBANDIER,

SOUVENIRS DES COTES DE L'OcéAN PACIFIQUE.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

Au moment où j'entrais, l'attention de la galerie était concentrée sur deux joueurs. L'un, coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'une veste de batiste écrue, paraissait maigre et chétif; l'autre, grand et nerveux, taillé comme un athlète, était couvert, malgré la chaleur, d'un manteau à larges galons d'or; sa tête était enveloppée d'un mouchoir à carreaux dont les bouts, s'échappant d'un chapeau de vigogne, descendaient sur ses épaules comme la résille andalouse. Le premier me tournait le dos, et je ne pouvais voir sa physionomie; quand au second, placé en face de la porte d'entrée, il avait des traits assez réguliers, déparés seulement par une balafre qui partait du front et descendait jusqu'au menton en sillonnant la joue droite. Ce joueur et celui qui me tournait le dos paraissaient suivre une veine contraire. On jouait le *motte* comme partout au Mexique; on sait que ce jeu est presque le lansquenet.

— Permettez, seigneur sénateur, dit le joueur balafre en étendant la main pour ajouter une pile de piastres à celle qu'il avait mises sur une carte; si votre seigneurie le trouve bon, je taillerai moi-même.

— Avec plaisir, mon fils, dit l'autre individu que je ne pouvais voir; je suis convaincu que tu me porteras bonheur. — Et il remit à son adversaire le jeu qu'il avait déjà dans la main. Celui-ci fit glisser soigneusement les cartes l'une sur l'autre; mais, bien que sa physionomie fût impassible, sa main paraissait trembler.

— Aurais-tu peur par hasard, fils? lui demanda le sénateur. A ce mot de peur, un sourire d'incrédulité effleura les figures sinistres de la galerie.

— Ma foi non, répondit l'athlète, qui cherchait vainement à cacher son trouble; mais je ne sais qui s'amuse tout à l'heure

— Mes enfants, leur dit Madeleine, voici votre jeune maître qui revient au milieu de nous.

Ils l'entourèrent avec amour et respect, tandis qu'Ursule détachait avec empressement les courroies du sac qu'il avait sur le dos. Au même instant, on vint annoncer à haute voix que M. le chevalier était servi. Suivie de sir Edward et des Marceau, Madeleine le prit par la main, le conduisit dans la salle à manger où rien n'était changé, et le fit asseoir, dans son costume d'ouvrier, à la place qu'occupait autrefois son père. Bien que la table fût chargée de tout le luxe héritaire au sein duquel Maurice avait grandi, le repas fut silencieux et court. Maurice garda jusqu'à la fin l'attitude d'un homme qui, ne sachant s'il dort ou s'il veille, craint de faire évanouir, par un geste trop brusque ou par une parole imprudente, les enchantements dont il est témoin. Au bout d'un quart d'heure, Madeleine se leva, et quittant le groupe des convives, se dirigea vers la forêt avec son cousin qui se laissait conduire comme un enfant. Arrivée près d'un tertre vert, la jeune fille s'assit la première et fit asseoir Maurice auprès d'elle.

Il faisait une de ces belles soirées qui semblent doubler le prix du bonheur. Pendant qu'une partie du ciel était encore empoignée des feux du couchant, à l'autre bout de l'horizon la lune se levait dans un lac d'azur et montait lentement sur la cime des arbres qu'elle argentait de ses pâles rayons. Le rossignol chantait à plein gosier sous l'épaisse feuillée. Les brises de la nuit s'éveillaient; on entendait au fond des bois comme un bruit lointain de cascade.

— O mon ami, dit enfin Madeleine d'une voix plus mélodieuse que le chant du rossignol, plus fraîche que le vent de la nuit, je vous aime du jour où je vous ai vu ici pour la première fois. Vous avez besoin, pour vous régénérer, de passer par la pauvreté, par le travail, par l'abnégation. Je l'ai compris, et j'ai voulu partager les épreuves que je vous imposais. Ces épreuves sont terminées; Maurice, me les pardonnez-vous?

Maurice sentit son âme se fondre comme un grain d'encens et s'exhaler vers Madeleine en adoration silencieuse. Il s'était agenouillé au pied du tertre où sa cousine était encore assise. La blanche créature pencha vers lui son doux visage, et, à la clarté des cieux étoilés, leurs lèvres se rencontrèrent dans un chaste baiser.

— Est-il besoin de le dire maintenant? La pauvreté de Madeleine n'était qu'un piège mensonge. Elle n'avait pas perdu son procès. Elle avait trompé Maurice pour le sauver. Je ne veux pas raconter jour pour jour ce qui se passa dans le cœur de Madeleine pendant que Maurice poursuivait l'œuvre de sa réhabilitation. C'est un secret que les âmes délicates aimeront à faire elles-mêmes, quant aux autres, elles ne le comprendraient pas. Le jeune chevalier venait de retrouver ses amis de Paris sous le toit de

à faire sonner le Cerro, et j'ai les nerfs horriblement agacés toutes les fois que j'entends cette infernale musique.

Cette déclaration parut produire sur toute l'assistance une certaine sensation, car le vide s'opéra presque subitement autour du joueur, qui promena de part et d'autre un regard provocateur et qui reprit bientôt son calme apparent. De mon côté, je pensai que cet homme ne pouvait être que le fournisseur des œufs de caïman et des nageoires de requin que le Chinois m'avait promis, Cayetano en un mot. Quant à cette délicatesse de nerfs chez un homme d'une carrure et d'une force herculéennes, ce ne pouvait être, selon moi, qu'une prétention ridicule ou bien quelque chose de réellement terrible, comme l'influence homicide qui souffle de siroco ou *levante* dans certaines parties de l'Andalousie.

— Voilà l'as de pique pour vous, seigneur sénateur, j'ai perdu, dit Cayetano; et il reprit la cigarette qu'il avait déposée sur le tapis vert avec autant de sang-froid que s'il eût été totalement étranger à la perte qu'il venait de faire. Il allait se lever, quand le sénateur lui passa sans compter une poignée de piastres en lui disant:

— Voici de quoi tenter de nouveau la veine; ne te gêne pas et continue.

Cayetano compta les piastres avec l'attention la plus scrupuleuse.

— Mon Dieu! mon garçon, lui dit le sénateur, ne te préoccupe pas tant de la somme qu'il peut y avoir.

— Pardonnez-moi, seigneur sénateur, cela m'intéresse plus que vous ne pensez.

Cayetano parut réfléchir profondément, tout en comptant toujours.

— Ah! c'est juste, tu avises aux moyens de t'acquitter envers moi, ajouta le sénateur.

— Je calcule, seigneur sénateur, que j'avais apporté avec moi quinze piastres, qu'en voici vingt-deux que vous venez de me donner, et qu'en ne vous rendant rien, ce sont sept piastres que je gagne encore.

A ces mots, un rire d'approbation éclata dans toute la salle, mais le sénateur ne parut prendre part que du bout des dents à l'hilarité générale. Quant à Cayetano, il se leva tranquillement, mit les piastres dans les poches de ses *calzoneras* de velours, et sortit fort satisfait de sa soirée. En le suivant du regard et d'un air assez mystifié, le sénateur, car c'en était un, se tourna de mon côté, et je le reconnus pour l'avoir vu à Mexico dans l'exercice de son mandat. On sait que chaque état fédéral a un congrès et un sénat particuliers, et que ce sont les délégués de ces deux chambres qui composent dans la capitale de la république ce qu'on appelle le congrès souverain.

Don Urbano (c'est ainsi que je l'appellerai par discrétion) rougit en m'apercevant, car il n'était pas sans quelque teinture de nos idées de dignité européenne. Il se leva vivement et s'avança vers moi.

Ce sont mes électeurs, me dit-il en manière d'excuse après les compliments d'usage.

— Ah! ce sont vos électeurs! lui dis-je en regardant fort surpris les figures patibulaires qui nous entouraient, ils ont l'air bien respectable!

— Sans doute, car ce sont les plus nombreux, reprit don Urbano.

— Ce qui ne vous empêche pas de leur gagner leur argent?

— Que voulez-vous? dit le sénateur, il faut bien faire quelque chose pour ses commettants. Vous ne savez peut-être pas qu'un concurrent redoutable me disputel'honneur de représenter l'état au congrès souverain.

Ce sénateur me parla quelque temps encore de ses projets politiques; puis, s'étant mis à ma disposition avec toute la courtoisie mexicaine, il me proposa d'aller faire un tour sur la place, et nous sortîmes. L'esplanade qui domine le Rio San-Miguel, et le lit desséché de la rivière elle-même présentaient un coup d'œil fort animé; j'ai dit que les fêtes de Noël allaient commencer. Des cabanes de feuillage étaient dressées de distance en distance, les feux allumés sur les trépièdes de fer ondoyaient en tous sens en pétillant, et éclairaient des pyramides de fruits, des échafaudages d'infusions rafraichissantes de toutes couleurs. Une foule aux costumes bigarrés, bizarrement éclairée par la flamme rougeâtre du bois résineux, circulait de tous côtés.

— Ils ont été témoins de vos luttes et de vos efforts; il est juste, lui dit Madeleine, qu'ils soient présents au moment où vous recevrez la récompense que vous avez si bien méritée. Ce que sir Edward aimait surtout en moi, c'était notre pauvreté; notre bonheur le consolera.

Un mois plus tard, Maurice et Madeleine se marièrent sans bruit et sans ostentation à Neuville-les-Bois, en présence de leurs amis, de leurs fermiers et de leurs serviteurs. Après avoir joué pendant quelques jours du spectacle de leurs douces joies, Pierre Marceau partit pour Paris avec sa femme et ses enfants. Vainement Madeleine essaya de les retenir, vainement Maurice leur offrit de rester au château, où ils trouveraient aisément l'emploi de leur activité et de leur intelligence.

— Vous avez retrouvé votre place, répondit sagement Marceau, laissez-moi garder la mienne. Malgré l'amitié qui nous unit, je sens que malgré moi je gênerais votre félicité. Je ne crains rien de votre orgueil: le travail que nous avons partagé ensemble a établi entre nous une égalité que rien ne saurait altérer; mais le monde au milieu duquel vous allez vivre refuserait de la comprendre, et son étourdissement serait pour moi un reproche muet que je veux vous épargner à tous deux.

Le petit ménage partit comblé de témoignages d'affection. Au bout d'un mois, sir Edward partit à son tour. — Veillez bien sur votre bonheur, dit-il à Maurice au moment de s'éloigner; c'est une plante délicate qui a besoin de soins vigilants. Elle a grandi sous un souffle embaumé; sachez la défendre contre les orages qui pourraient la briser. Puis, se tournant vers Madeleine, il voulut lui adresser quelques paroles d'adieu; mais il se troubla, ses yeux se mouillèrent, et la jeune femme sentit une larme sur sa main qu'il pressait tristement de ses lèvres.

Ma tâche est terminée. Les existences heureuses ne se racontent pas. Maurice était désormais hors de danger et n'avait même plus besoin de courage. Si le travail n'est plus pour lui une nécessité, cependant il ne demeura pas inactif: il s'occupe à faire le bien, il sème autour de lui sa richesse. Madeleine est payée avec usure de son dévouement. Aucun nuage n'est venu troubler la sérénité de leur tendresse mutuelle. Pour Ursule, quoi qu'il ait pu lui dire Madeleine, elle persiste à croire que sa jeune maîtresse a bien réellement perdu son procès, et que Maurice a trouvé dans la sculpture en bois le moyen de racheter le domaine de ses ancêtres. Maurice a gardé pour sa jeune femme une reconnaissance exaltée; souvent il lui arrive de la bénir avec ivresse. — Mon ami, lui répond-elle alors, ce n'est pas moi qu'il faut remercier. Je n'ai fait que vous indiquer la voie où vous deviez marcher. C'est le travail qu'il faut bénir, car c'est par lui que vous avez retrouvé la jeunesse, l'amour et le bonheur.

JULES SANDEAU.

FIN.

tés. D'une part, des créoles dansaient des *landangos* effrénés au son des castagnettes et des mandolines. Plus loin, des Indiens exécutaient leurs danses lugubres au bruit des calebas remplis de cailloux et aux cadences mélancoliques de leurs chanteurs, brusquement variées par leurs divers cris de guerre; au milieu du joyeux tumulte des danseurs créoles, cette mélodie funèbre semblait la plainte des vaincus, et les cris de guerre pouvaient paraître des accents de rébellion arrachés par l'esprit de vengeance, qui ne meurt jamais au cœur des peuples primitifs. Je communiquai ces réflexions à don Urbano. — Les tristes restes que vous voyez, me dit-il, de peuplades jadis formidables, ne songent nullement à reconquérir une indépendance dont leurs pères mêmes avaient perdu le souvenir. Vous ne pourriez vous faire une idée exacte de l'Indien dans toute la fierté de son allure sauvage qu'en voyant les Indiens Papagos; malheureusement ils célèbrent aussi leur fête de Noël, et ils n'ont pas quitté leurs réjouissances pour les nôtres.

— Quoi! lui dis-je, ils sont donc chrétiens?

— Non; mais une singulière coïncidence place, dans leur croyance, la naissance du soleil le même jour que la naissance de notre Christ. Ce serait un chapitre à ajouter à l'*Origine des coutumes* (tous les Mexicains ont lu cet ouvrage ainsi que les *Ruines de Volney*) et un chapitre fort intéressant, eu égard à la manière étrange et fantastique dont ils célèbrent cette fête. Je dois y assister précisément avec un étranger, et, si il vous plaît d'être de nos nôtres, je vous le présenterai; il sera enchanté de faire votre connaissance. J'ai obtenu un sauf-conduit d'un chef papago, et nous aurons un guide sur qui nous pouvons compter.

Ce programme était de nature à piquer ma curiosité, et j'acceptai avec empressement. Il fut donc convenu que le sénateur et son compagnon viendraient me prendre le lendemain, 20 décembre, et que nous partirions de bon matin; puis nous nous séparâmes, et je regagnai mon logis.

(La suite à demain.)

Theâtre-Royal-Français.

Samedi, 8 août, représentation n° 23.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE:

UN MARI QUI SE DÉRANGE.

Comédie-vaudeville en 2 actes, par MM. Cormon et E. Grangé.

Lucie de Lammermoor,

opéra en 4 actes.

On commencera à SEPT heures.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 6 Août.

	Int.	COURS 5 août.	OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas . . .				
Dette active . . .	3	60	60	
Dette passive . . .	4	95	95	
Dito des Indes . . .	4	94	94	
Syndicat . . .	3			
Dito . . .	3	89	89	
Société de Commerce . . .	4	175	175	
Act. du lac de Harlem . . .	5			
Chemins de fer du Rhin . . .	4	115	115	
Act. du Chemin de fer Holland.				
Oblig. Hope & C. 1793 & 1815		106	106	
Dito dito 1823 & 1829				
Inscript. au Grand-Livre . . .	6	69	69	
Russie . . .				
Certificats au dit . . .	6			
Dito inscriptions 1331 & 1333	5	96	96	
Emprunt de 1849 . . .	4	89	89	
Id. chez Steingitz et Comp. . .	4	89	89	
Passive . . .		6	6	
Dette différée à Paris . . .		6	6	
Espagne . . .				
Deferred . . .				
Ardoins . . .	5	20	20	
Dito . . .	3	38	38	
Coupons Ardoins . . .		19	19	
Obligations Coll. & Comp. . .	5			
Autriche . . .				
Dito métalliques . . .	5			
Dito dito . . .	2			
Inscriptions au Grand-Livre . .	3			
France . . .				
Pologne . . .				
Actions 1836 . . .	7			
Brésil . . .				
Emprunt à Londres 1849 . . .	9			
Id. id. 1845 . . .				
Portugal . . .				
Obligations à Londres . . .	3	47	47	47

Bourse de Paris du 5 août.

	Int.	COURS 4 août.	OUVERT.	FERMÉ.
France . . .				
Cinq pour cent . . .		122 25	122 25	
Trois pour cent . . .		83 60	83 60	
Emprunt Ardoin . . .		31	31	
Espagne . . .				
Anc. différée . . .				
Nouv. dito . . .				
Passive . . .				
Naples . . .				
Certificats Fatouet . . .		100 50	100 50	
Pays-Bas . . .				
Dette active . . .	2 1/2			
Dette passive . . .	5			
Belgique . . .				
Dito . . .	3			
Banque belge . . .		935	935	
Etats-Unis . . .				
Obligations de la Banque . . .				

Bourse d'Anvers du 6 Août.

Métalliques, 5% . — Naples, 5% . — Ard., 5% 20 1/2 . — 30 . — rée ancienne, . — Passive 5% . — Lots de Hesse 62 P. — Courant Bourse (2 1/2 heures). Ardoin 20 1/2 A.

Bourse de Londres du 4 Août.

3% Cons. 95 1/2, 96. — 2 1/2% Holl 59 1/2, 60. — 4% id. 94 1/2, 95. — 3% 36 1/2. — Portug. 4% 46. — Russes 110, 112.

Bourse de Vienne du 31 Juillet.

Métalliques, 5% 111 1/2. — Lots de fl. 500, 156 1/2. — Lots de 250 Actions de la Banque 1563

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwe

Dépôt général à Amsterdam chez M. Schooneveld

Beurs teeg; et à Rotterdam, chez S. van Rijn Smeek, Hoof